



LISTE DES RESEAUX (COLLEGES ET ECOLES RATTACHEES) QUI DEVRAIENT ÊTRE CLASSES EN REP

Département	Les Réseaux (écoles et collèges) qui sortiraient de l'EP alors qu'ils devraient selon nous y rester.	Les Réseaux qui devraient y entrer et qui ne sont pas proposés	Argumentation
01	RRS Bellegarde sur Valserine (2 collèges et toutes les écoles de la ville) St Germain de Joux	Montréal la Cluse (1 collège et plusieurs écoles de la commune)	Le collège présentait des indicateurs comparables aux collèges classés en REP lors du groupe de travail au rectorat de Lyon en octobre mais n'a pas été retenu. Taux de PCS défavorisées de 59,5%, mais indicateurs sur les boursiers ou élèves en retard sont plus faibles. Les écoles de la commune ont des indicateurs plus marqués : PCS défavorisées données par l'administration = 64%. Pas de RASED complet non plus sur le secteur, juste un psychologue scolaire.
04	Château Arnoux - St Auban : (collège Camille Reymond) /Ecoles : Les Mées groupe Pasteur - école maternelle Paul Langevin, école primaire de dabisse, écoles mat. et élém. de Peyruis, écoles mat. et élém. de Malijai)		Sortant du dispositif, mais devrait y rester. Seul un des deux collèges du département a été maintenu pour permettre l'entrée d'établissements dans les Bouches-du-Rhône. (perte de 3 dans l'académie), les écoles de l'autre collège sont donc sorties. Or seul le curseur ZUS n'est pas conforme (normal pour un département rural) sinon pour tous les autres ce collège aurait dû être maintenu. Nombreuses migrations de la ville (familles en difficulté de Marseille par exemple) et notamment dans ce secteur(la vallée Bléone Durance). Le taux de chômage du département est supérieur de 1,1 point à la moyenne de la région PACA selon l'insee et connaît la plus forte augmentation. Toutes les écoles ont un taux de CSP des parents relevant des catégories C et D compris entre 30 et 50% (moyenne basse).
05	L'Argentière la Bessée (collège Les Giraudes) / Ecoles : Ecoles de la Roche de Rame,les Vigneaux,la Miraille à Saint Martin de Queyrières, Vallouise,La Bessée et Freissinières, Pelvoux, Puy St Vincent Serres (collège de Serres) Ecoles de Serres, de l'Epine, de Montmorin, Ribeyret, Rosans, Savournon Veynes (Collège F. Mitterrand) Ecoles : Ecoles de Veynes, de Montmaur, d'Aspres-sur-Buëch, La Roche les Arnauds, Saint-Etienne en Dévoluy, Agnières en Dévoluy		
06	Collège G. Philipe et écoles maternelles/élémentaires Mistral, St Exupéry, Pagnol	Grasse : Ecoles Gambetta, Crabalona et St Claude	
08		Sedan (collège Turenne) / Ecoles : école élémentaire BLANPAIN et école maternelle RESIDENCE :	Ces 2 écoles font partie du 3ème quartier de Sedan classé en zone sensible. Quartier du centre, ancien, dégradé, grande précarité.
09	Réseaux de Vic de Sos et Tarrascon		
10		Secteur d' Aix en Othe	
11	Carcassonne / Collège Emile Alain	Limoux Port La Nouvelle Lézignan	
13	Marseille 11 : Chateau Forban		
19	Brive (collège Maurice Rollinat(/ Ecoles : Ecole des Chapélies, maternelle et élémentaire Simonet, maternelle J de la Fontaine) Echenon (collège d'Echenon) Ecoles : Echenon, St Jean de Losnes, Losnes, Trouhans et Saint Usage		
21	RRS Merdrignac		
22	RRS Plouasne Thiviers		
24	Gaillon (Collège d'Amboise)		rural profond
27	Louviers (collège Ferdinand Buisson) Vernon (collège Ariane)	Breteuil sur Iton Manneville sur Risle, Thiberville	collèges ruraux
28		Chartres (Collège Mathurin Regnier)	
30	La Grande Combe secteur Léo Larguier		
32	Cazaubon		"zone sinistrée", tous indicateurs dans le rouge + isolement physique et socio-culturel
33	Lussac Salles Saint Symphorien Cadillac Bègles (collège Berthelot) Guitres	Ambares	zone rurale. De plus cette sortie empêche le rattachement en éducation prioritaire du quartier du Garros à Auch. Ecole maternelle Saint Maurice et élémentaire Sembat : milieu très défavorisé, aucune mixité sociale
35	Collèges en REP qui devraient être en REP+ : Rennes (collège Rosa Parks - école primaire Andrée Chedid, écoles mat. et élém. Guvenne et écoles mat. et élém. Jean Moulin) (collège Le Blosne- Biquenais -écoles mat.		
38	Pont-Evêque (Collège Brassens) Saint-Martin d'Hères (Collège Fernand Léger) Fontaine (Collège Jules Vallès)		
39		Lavans les St Claude (collège et écoles) , St Claude (Ecoles le Centre et le Truchet)	
40	réseaux de Hagetmau, Roquefort et Villeneuve de Marsan	Morcenx	
42	Réseau d' Andrézieux Bouthéon (collège Prévert) Ecoles : école primaire Eluard,Ecoles maternelle et élémentaire Rimbaud Réseaudé Rive de Gier (collège Truffaut) / écoles Moulin et St Exupéry Réseau Roanne (collège Jean de la Fontaine)/ école mayollet		
44		Rezé (2 écoles mat. et élém.) et Châteaubriand (3 écoles)	
45	RRS Puy l'Eveque	Montargis (Collège Grand Clos), Orléans (Collège Pelletier)	
46	Port Sainte Marie, Monsempron-Libos		
47		Marmande	
50	Fagnières (collège Louis Grignon) , Epernay (Terres rouges) , Chalon en Champagne (collège Nicolas Appert) , Frignicourt (Gilles de Genes)	Saint Mère l'Eglise, Carentan, Grandville	
51	Rohan, Malestroit, Malansac (au total 15 écoles)		
56		Lanester (Collège Jean Lurçat) /6 écoles	
58	Fourchambeau Imphy Lormes	La Machine, Fercy la Tour	Beaucoup d'enfants du voyage même si une commune résidentielle sur le secteur fait remonter les résultats bassin d'emploi sinistré milieu rural motif évoqué : peu d'élèves
59	Collèges de Comines et de Wallers		
60	Méru (Collège Mendès France) pas d'écoles rattachées Mary (Collège Romain Rolland) 5 écoles rattachées		

	Crève Cœur le Grand (collège de Crève Cœur) /15 écoles rattachées		
		Maxence, Clermont, Liancourt, Crépy en Valois	4 villes prioritaires dans le cadre de la politique de la ville
62	Bully-les-mines,Calonne-Ricouart, Carvin, Rouvroy, Guines, Hersin-Coupigny, Leforest, Noyelles-sous-Lens		Pour les 4 premières, prioritaires dans le cadre de la politique de la ville
64		Pau (Collège Clermont) / Ecoles rattachées : Jean Sarrailh / Les fleurs	
68	Wittelsheim (collège Mermoz) et Ste Marie aux mines (collège Reber)		
69		Givors (collège Lucie Aubrac)et les écoles rattachées	
71	Macon (collège St Exupéry), Montceau les Mines (collège St Exupéry), Chalon sur Saone		
74	Bonneville (collège Samivel - écoles) - Ville-la-Grand (5 écoles) - Rumilly		
77	Chelles (collège Camille Corot) elem et mat Chappe, elem et mat Calmette, elem et mat Delambre, Dammarié Les Iys (collège Robert Doisneau) Mat A Daudet, St Exupery, Colette La Ferté-sous-Jouarre (collège La Rochefoucault) Ferte sous Jouare elem Duburq, Jouarre elem Jehan de Brie, Ferte sous jouarre elem le Patis et Mat Jussieu, primaire, Rpi Luzancy/reuil en Brie, Rpi Bassevelles-Bussieres Lizy-sur-Ourcq (collège Camille Saint-Saens) Lizy sur ourq elem Monet et mat Bellevue, primaire Saacy sur Marne, Rpi Cocherel/Jaignes/Tancrou, Rpi Pierre Levée/Sammeron/Signy/Signets Lorrez-le-Bocage-Préaux (collège Jacques Prévert) : elem Egreville Massenet, mat Dufet Bourdelle, Lorrez le Bocage Préau Nemours (collège Arthur Rimbaud) : elem Château Landon, Nemours Jacques David, Jeanne Vervin, mat pablo Picasso, mat Jacques David, prim les Cherelles Souppes-sur-Loing (collège Emile Chevalier) : Souppes sur Loing :elem centre, elem Le Boulay, maternelle, mat la Montagne de Boulay Villiers-Saint-Germain (collège Les Tournelles) : mat et elem Meaux : Collège Beaumarchais devrait passer en REP+ : elem et maternelles Paul Bert, elem et maternelles Alfred Binet Emerainville : elem et mat Jean Jaures	La Ferté-Gaucher (rural) Torcy Villeparisis Mitry-Mory Coulommiers (rural) Savigny le Temple	Chelles
79		Niort (collège Pierre et Marie Curie) Ecoles : Coubertin et Jules Ferry	
80		Mers les Bains	
81	Graulhet : classé en Rep et devrait être Rep+		
82	Saint Antonin Nobleval, Lauzeste		
83	Hyères (Collège Marcel Rivières) sortant avec toutes les écoles		2 écoles très défavorisées : école élémentaire Excelsior (59% de catégories sociales défavorisées et 20% de retard pour l'entrée en 6ème) et maternelle Val des Pins. Il n'y a pas d'autre REP sur Hyères donc pas de rattachement possible.
84	Apt (collège Charles de Gaulle) Ecoles : maternelles La ruche, Les cordeliers, Les romarins, La colline, primaires Jean Giono, Henri Bosco, St Exupéry Sorgues (collège Denis Diderot) Ecoles : maternelles Gérard Philipe, La pinède, et primaires Maillaude, Mourre de Seve Bollène (collège Henri Boudon) Ecole les tamaris		population scolaire défavorisée
88	Monthureux, Lamarche et Le thillot		
89	Auxerre (collège Paul Bert) - école mat. Et elem. Rive Droite, école mat. Les mignottes Briennon sur Armançon (collège Philippe Cousteau) (école élémentaire André Gibault, école maternelle Sylvi)		Petite ville extrêmement pauvre, chômage important
91	Longjumeau Collège Louis Pasteur : écoles maternelles M Bastié et A Schweitzer, élémentaires Saint Exupery et A Schweitzer	St Michel / Orge : collège N Boileau : écoles élémentaires et maternelles Descartes, Lamartine et Pascal	
92	Gennevilliers (Collège Pasteur)		La commune était jusqu'à présent totalement en éducation prioritaire. Le collège accueille une classe CHAM, dont la sociologie est plus élevée. Classé en CUCS et secteur prioritaire en politique de la ville. - écoles Wallon maternelle, A et B et Joliot Curie maternelle et élémentaire : ces 5 écoles étant celles du quartier des Agnettes, le plus pauvre de la commune (quartier qui ne paie pratiquement pas d'impôts locaux, dont les coefficients familiaux sont les plus bas, que le DASEN souhaite considérer comme des écoles REP+) - école Langevin A (mais qui va peut-être glisser sur le REP+ Moquet, car les écoles du quartier envoient leurs élèves dans 2 collèges : 1 qui devient REP + et 1 qui sort de RRS), maternelle Kergomard : quartier Fossé de l'Aumône, 3ème quartier le plus défavorisé de la commune - maternelle Pasteur, maternelle et élémentaire Caillebotte : ces 3 dernières écoles sont les seules à avoir un timide début de mixité sociale par rapport aux autres, mais restent tout de même assez homogènes.
	Clichy (Collège Jean Macé)		Collège dont les critères restent ceux de l'EP selon le classement académique : pourcentage de PCS défavorisées (autour de 40 %), taux de boursiers (autour de 40 %) et taux de redoublement (autour de 15 %) Ecoles Victor Hugo maternelle, A et B, Condorcet maternelle et Boisseau maternelle: 1er quartier prioritaire en politique de la ville
	Colombes (Collège Gay Lussac)/ Ecoles Ambroise Paré maternelle, A et B, école maternelle Reine Henriette		Collège dont les critères restent ceux de l'EP selon le classement académique : pourcentage de PCS très favorisées, défavorisées (autour de 40 %), taux de boursiers (autour de 40 %) et taux de redoublement (autour de 15 %):entre 40 et 50 % de quotient familial défavorisé pour ces écoles + informations préoccupantes, SAMU social, enfant placés... (les autres écoles alimentant ce collège n'étaient déjà pas en EP, car population de centre ville)
	Antony (Collège Anne Frank)		Collège dont les critères restent ceux de l'EP selon le classement académique : pourcentage de PCS défavorisées (autour de 40 %), taux de boursiers (autour de 40 %) et taux de redoublement (autour de 15 %):Ecoles Noyer Doré maternelle : 36 % CSP les + basses et 17 % inactifs Noyer Doré élémentaire 50 % CSP les + basses et 23 % inactifs. 61 % de logement social pour le groupe scolaire Pajeaud maternelle et élémentaire (21,2% d'inactifs et 45,4% de CSP les + basses) Anatole France maternelle et élémentaire.
93	Aulnay, collège Gérard Philippe : élémentaire et maternelle Ormeteau		élémentaire et maternelle Ormeteau (PCS défavorisées : 53,3 ; taux de chômage : 18,9 ; sans diplôme : 54,6 ; revenu médian : 10459).
	Montreuil (collège Paul Eluard)		élémentaire Paul Bert et maternelle Françoise Dolto (PCS déf : 30,3 ; chômage : 16,9 ; sans diplôme : 35,2 ; revenu médian : 14683) ; élémentairesoltaire et Françoise Héritier et maternelles Voltaire et Marceau (PCS déf : 22,4 ; chômage : 18,2 ; sans diplôme : 34,2 ; revenu médian : 16883).
	Neuilly sur Marne (collège Honoré de Balzac)		élémentaire et maternelle JB Duhamel, élémentaire et maternelle Paul Valéry (PCS : 52,6 et 42,5 ; chômage : 7,2 ; sans diplôme : 31,3 ; revenu médian : 19597)
	Romainville , collège G. Courbe		élémentaire et maternelle Cachin (PCS défavorisées : 40,4 et 52 ; taux de chômage : 11,4 ; sans diplôme : 34,7 ; revenu médian : 18925).
	Tremblay (collège René Descartes)		élémentaire Politzer et maternelle Jeanne Labourbe (PCS : 54,5 ; chômage : 21,8 et 22,6 ; sans diplôme : 44,2 et 54,4 ; revenu médian : 12224 et 10227) ; élémentaires Eugénie Cotton et Jean Moulin et maternelle Eugénie Cotton (PCS : 38,3 et 43,8 ; chômage : 13,9 ; sans diplôme : 42,8 ; revenu médian : 14183). Les autres écoles de ce réseau devraient également rester en éducation prioritaire : élémentaires Victor Hugo et Pierre Brossolette ; maternelles Suzanne Buisson, Elsa Triolet et Robert Desnos.
		Bondy (collège Pierre Curie)	Depuis 2014 et la requalification des ZUS, la Sablière est devenue quartier prioritaire. Le chiffre de 9,5% d'élèves issus de ZUS pris en compte pour ne pas classer ce collège est faux, puisque 45% des élèves viennent de ce quartier. Les écoles qui doivent être classées REP avec le collège Curie sont : les élémentaires Curie, Béthinger et Salengro, les maternelles Curie, Salengro et Savary.
		Sevran (collège La Pléiade)	Les écoles du REP La Pléiade ont tous les critères pour être en REP+ : élémentaire et maternelle Montaigne (PCS défavorisées : 56,5 ; taux de chômage : 21,5 ; sans diplôme : 46,1 ; revenu médian : 10717) ; élémentaire et maternelle François Villon (PCS défavorisées : 66 ; taux de chômage : 20,6 ; sans diplôme : 51,2 ; revenu médian : 12603). Ces écoles ne peuvent pas ne pas être classées REP+. Le collège La Pléiade de Sevran doit être classé REP + (% d'élèves en ZUS : 62,2 ; PCS défavorisées : 55,6 ; retard à l'entrée en 6ème : 24,7 ; boursiers : 40,2).
		Pierrefitte Villetaneuse : Les écoles élémentaires Anatole France et Roselyne Boivin, les écoles maternelles Anatole France et Henri Wallon de Pierrefitte, la primaire Jules Verne de Villetaneuse, font partie du réseau du collège Lucie Aubrac, qui était ECLAIR et qui devient REP au lieu de REP+.	les écoles élémentaire et maternelle A. France et la maternelle H. Wallon de Pierrefitte ont les indicateurs les plus faibles de toutes les écoles de Seine Saint-Denis (ex : 5751 euros de revenu médian annuel !). La primaire J. Verne de Villetaneuse est la seule école de Villetaneuse qui ne serait pas en REP+, alors que c'est l'école la plus en difficulté de la ville (PCS défavorisées : 43,3 ; taux de chômage : 23,7 ; sans diplôme : 53,3 ; revenu médian : 10615). Ces écoles ne peuvent pas ne pas être classées REP+. Le collège Lucie Aubrac intercommunal Pierrefitte/Villetaneuse doit être classé REP +.